

2018

Rapport d'exercice





MOT DU PRÉSIDENT

L'histoire du mouvement de la randonnée pédestre est étroitement liée à l'évolution de l'humanité et, de ce fait, la plus ancienne forme de la mobilité. Nos ancêtres ne pratiquaient la marche que pour se déplacer de leur habitation vers les domaines de chasse, pour repérer les pâturages pour le bétail, pour transporter les marchandises voire conduire des guerres. À l'époque personne ne partait pour des raisons de loisir ou de plaisir. En ce début du 21^e siècle, nous pouvons, en nous baladant, jouir des beautés de la nature tout en profitant des développements territoriaux.

Depuis 75 ans, Neuchâtel Rando promeut la randonnée pédestre comme activité de loisir, proche de la nature, saine et ressourçante spirituellement.

L'étude « Sport Suisse 2014 » de l'OFSPPO, l'Office fédéral des Sports, relève que la randonnée pédestre représente, avec 45%, l'activité physique préférée de la population suisse.

Le réseau des chemins pédestres balisés en est certainement l'élément clé, élément permettant de se rendre d'un endroit à un autre en ayant la certitude de trouver les indicateurs confirmant la poursuite, en toute confiance et sans encombre, de l'itinéraire choisi au préalable.

Ce réseau nous permet également d'organiser, en toute quiétude, nos courses accompagnées dont jouissent de plus en plus de participants, désireux de découvrir de nouvelles régions.

Notre défi est d'offrir à l'avenir un réseau de chemins pédestre toujours plus attractif selon les objectifs de qualité requis et de pouvoir appuyer suffisamment nos guides de randonnée enclins à emmener en toute confiance les randonneurs.

L'équipe technique et les baliseurs de notre réseau neuchâtelois de chemins pédestres s'emploient, jour après jour, avec enthousiasme et engagement à maintenir et à améliorer un réseau attractif bien entretenu et en accord avec le plan directeur cantonal.

Neuchâtel Rando continue de s'engager avec beaucoup de conviction pour que la randonnée pédestre reste, aussi à l'avenir, l'activité populaire par excellence.

En ce moment marquant du 75^e jubilé de l'association, nous remercions sincèrement tous nos baliseurs et guides bénévoles de leur engagement pendant toutes ces années afin d'offrir aux randonneurs le magnifique réseau cantonal des sentiers pédestres ainsi que l'organisation de randonnées enrichissantes et ressourçantes. Notre reconnaissance va également à nos membres, donateurs et sympathisants qui nous permettent d'accomplir notre enrichissante mission.

« Se ressourcer, c'est randonner »

Henri Cosandey, président de Neuchâtel Rando



LE BALISAGE ET LE RESEAU

Notre commission technique, mise en place au printemps 2013, a optimisé son mode de fonctionnement. Jean-Maurice Ducommun, responsable des baliseurs et Jean Schenk, responsable du matériel ont conduit les opérations en étroite collaboration et avec efficacité. Nous les en remercions chaudement. Jean-Louis Hadorn, à partir de l'automne, devient l'assistant de notre responsable balisage et Jean-Claude Hirt, assistant de notre responsable matériel.

Le diagnostic du réseau pédestre, au terme de trois ans d'investigations, est arrivé à son terme. Le dernier rapport a été livré au Service de l'Aménagement du Territoire (SAT); nous espérons qu'il en fera bon usage.

Balisage

Nos dix chefs de secteurs, accompagnés de leurs adjoints, ont consacré, comme chaque année, de nombreuses journées de travail bénévole pour maintenir et améliorer la qualité des itinéraires de randonnée pédestre. L'ensemble des travaux, réalisé en 400 journées, a consisté en :

Entretien des emplacements d'itinéraires ; entretien de la signalisation ; entretien du balisage intermédiaire ; entretien de passages de barrière ; création de nouveaux passages de barrières ; débroussaillages et élagages.

Le balisage de nos sentiers est tenu à jour et reflète l'excellent travail poursuivi par nos bénévoles. En plus de ces travaux de maintenance, nos baliseurs ont concrétisé dans le terrain six mesures d'optimisation : à Fenin, Savagnier, La Tène, Rochefort, Travers et Buttes, ils ont également apporté deux changements imposés par les circonstances : au Bas des Loges et aux Plânes. Ils ont aussi posé 80 affichettes « Bonne balade et merci de respecter la campagne ». Les documents de conduite et de contrôle de balisage (Visio) ont tous été réactualisés et les fiches modifiées, distribuées aux équipes.

Rappelons que notre réseau est signalé aux usagers par 3200 indicateurs répartis sur 800 emplacements, à quoi s'ajoutent le balisage intermédiaire et un nombre croissant de passages de barrières de types divers. En 2018, nos baliseurs ont remplacé 140 indicateurs. Par journée de travail, nos bénévoles ont assuré la maintenance de la signalisation de 2,75 km de voie pédestre. Le véhicule Defender 110 NE 78'768, acheté en automne 2015, se révèle toujours et encore comme un outil de travail indispensable.

Tout ceci a été rendu possible par l'enthousiasme et le savoir-faire de nos baliseurs. Les responsables, comme chaque année, ont tout mis en œuvre pour la réussite de la campagne de balisage 2018. Après de minutieux préparatifs hivernaux, ils ont veillé à la

bonne gestion du matériel, de l'outillage et du véhicule et conduit les opérations dans le strict respect du budget.

A la suite de ces travaux, notre réseau pédestre a connu l'évolution suivante :

Tout en se raccourcissant de 0,8 km, notre réseau s'est enrichi de 0,8 km de sentiers ; de plus, il a perdu 2,4 km de routes. Le revêtement en bitume a régressé de 1,4 km, ce qui représente une évolution favorable.

Au vu de cette nouvelle situation, les chiffres de la statistique tenue par Suisse Rando évoluent de la manière suivante :

Situation au 1 ^{er} janvier	Longueur totale du réseau (km)	Dont en revêtement dur hors localité (km)
2018	1'076	364
2019	1'075	363

En automne 2018, Suisse Rando a procédé au contrôle de l'itinéraire régional La Sagne – Les Hauts-Genèveys via le Sentier des Statues. A un détail près, tout a été trouvé en ordre.

Plusieurs de nos itinéraires sont transcantonaux. Avec Berne Rando, nous travaillons en bonne collaboration ; les emplacements d'indicateurs bernois de ces itinéraires sont tenus à jour. Il en est de même avec Jura Rando. Par contre avec Vaud Rando, nous allons devoir nous efforcer d'améliorer une situation qui s'est malheureusement dégradée. Les liens de collaboration que nous entretenons avec nos partenaires franc-comtois se limitent aux deux seuls itinéraires touristiques transfrontaliers que sont la Vy aux Moines et la Route de l'Absinthe à pied. Les choses devront évoluer afin de mieux mettre en lien les réseaux franc-comtois et neuchâtelois.

Baliseurs

Compte tenu des mutations intervenues en cours d'année, l'effectif au 1^{er} janvier 2019 de nos baliseurs s'élève à 28 (9 chefs de secteurs, 2 coachs, 11 adjoints et 6 en formation). Sous la direction de leur chef, nos baliseurs se sont réunis à deux reprises à La Tourne, les 16 mars et 16 novembre 2018 pour faire le point de la situation, recevoir des instructions, échanger des idées et cultiver l'esprit d'équipe.

Entretien des chemins

Nous profitons ici de dire merci à la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, à la Société des Sentiers du Doubs et à la Société des Gorges de la Poëta Raisse pour les travaux souvent importants qu'elles ont entrepris et qu'elles continuent d'entreprendre



pour la sécurité et le confort de nos marcheurs. Merci aux forestiers qui nous apportent une aide appréciable et aux communes qui jouent leur rôle en matière d'entretien des sentiers et chemins.

Les accidents et ceux évités de justesse qui se sont produits le long de nos itinéraires balisés au cours de ces dernières années nous invitent à une attention toute particulière. Le responsable réseau est intervenu auprès de plusieurs communes afin de corriger des défauts constatés et même parfois d'apporter des améliorations. Un œil tout particulier doit être porté aux ouvrages d'art, quand même assez nombreux, que franchissent les cheminements pédestres. D'entente avec les exploitants agricoles, une vigilance accrue doit être portée aux segments traversant les pâturages.

Préavis

En août 2018, Neuchâtel Rando a été appelé à prendre position sur la révision du Plan sectoriel du réseau des itinéraires de randonnée pédestre bernois mise en consultation auprès des cantons voisins.

En septembre, Neuchâtel Rando a été amené à prendre position sur la révision du plan cantonal pour le VTT. Le même mois, notre association a communiqué son appréciation par rapport aux nouvelles étapes du projet de réseau équestre.

En octobre, nous avons été invités à prendre position sur la seconde consultation relative à la planification territoriale du Haut Plateau du Creux du Van.

Gestion des géodonnées

Au terme de chaque année, Neuchâtel Rando fournit au SAT les modifications qui doivent, pour diverses raisons, être portées à la carte de référence de notre réseau. Pour l'exercice 2018, la mise à jour des géodonnées a concerné 26 cas d'importances diverses : les 8 modifications mentionnées précédemment et le solde pour des corrections graphiques permettant la mise en conformité avec la réalité du terrain. Ces modifications seront ensuite transmises, désormais au terme de chaque année, à Swisstopo afin que, sur le plan national, on dispose de données actualisées (Swiss Map). Il reste à espérer que Suisse Mobile s'applique désormais à mieux tenir à jour la carte de La Suisse à pied encore trop souvent inexacte.

Dorénavant, la carte de référence du SAT donne les informations nécessaires permettant de signaler jusqu'où s'étendent les prérogatives de Neuchâtel Rando dans les secteurs frontaliers.

Projets et travaux pour tiers

Neuchâtel Rando n'a pas eu l'occasion cette année d'apporter son concours à l'élaboration de nouveaux projets portés par des tiers. Le contact a simplement été maintenu en ce qui concerne les projets en cours. Nous avons poursuivi les travaux de maintenance contractuels au profit du Parc du Doubs (Au fil du Doubs, L'Orlogeur et La Bricotte), de l'Association Vallée de La Brévine (Sentier des Bornes) et de l'Association de La Vy aux Moines.

Formation

Le responsable du balisage a pris en main la formation initiale des nouveaux-venus qui se poursuivra au sein des équipes. La transmission du savoir et du savoir-faire est de toute importance. La manière de procéder semble être en bonne adéquation avec nos besoins réels ; peut-être plus que celle qui est offerte par les cours d'introduction organisés par Suisse Rando.

Le responsable réseau a participé, à Rarogne, le 14 juin 2018, à la traditionnelle excursion technique mise sur pied par Suisse Rando et l'Office fédéral des routes. Le thème traité durant cette journée portait sur la délimitation entre chemin de randonnée pédestre et chemin de randonnée de montagne. L'interprétation de ces deux notions, définies dans un manuel de Suisse Rando, varie beaucoup d'un canton à l'autre. La conférence technique annuelle, tenue le 8 novembre 2018, a été consacrée aux futures conditions-cadres résultant de la votation du 23 septembre donnant aux voies cyclables (y.c. VTT) le même statut juridique que les itinéraires de randonnée pédestre. Affaire à suivre.

Diagnostic du réseau pédestre

A été remis au SAT, en août 2018, le rapport d'expertise relatif au réseau pédestre du district de La Chaux-de-Fonds, le dernier à avoir été examiné.

En 2017, le service avait mis en consultation le diagnostic des trois premiers districts auprès des communes concernées, des milieux intéressés et des services de l'Etat. Il en fera de même au début 2019 pour les trois derniers. La prise en compte des remarques enregistrées permettra de poursuivre la démarche en vue du nouveau Plan directeur des chemins de randonnée pédestre. Un comité de projet accompagne la démarche en cours, il est composé de représentants des divers services cantonaux concernés. Neuchâtel Rando se tient prêt à apporter sa collaboration à la poursuite de la démarche officielle.



Perspectives 2019

Pour la campagne 2019 ; tout est prêt. La réunion des baliseurs du 22 mars 2019 marquera le démarrage de nos travaux de terrain.

Pour 2019, en plus des travaux courants de maintenance, d'entente avec le SAT, les communes touchées et les propriétaires concernés, nous avons prévu 9 mesures d'optimisation : La Dame ; La Musinière ; Valangin ; Cernier ; Chézard - Engollon ; Les Ponts-de-Martel ; Les Favarges ; Col des Roches et Les Brenets. Sept de ces mesures consisteront d'ailleurs en mesures prises par anticipation du Plan directeur en cours d'élaboration. Deux vont s'imposer en raison de circonstances locales identifiées par nos soins. Des cas imprévus pourront se présenter dans l'urgence, ce qui n'est pas idéal mais arrive parfois.

Comme le diagnostic de notre réseau est désormais sous toit, Neuchâtel Rando attend avec intérêt - et une certaine impatience - la suite des démarches officielles devant nous mener au nouveau Plan directeur des chemins de randonnée pédestre.

LES RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES

2018, l'année du bouleversement dans le fascicule des randonnées accompagnées, qui couvre maintenant en totalité l'année civile, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre.

Cela a-t-il influencé les chiffres de participation ? Peut-être, car cette dernière est passée de 24 à 20 en moyenne. Mais cette diminution n'est pas significative car, pour la conduite d'une randonnée c'est le chiffre idéal de participants articulé par la plupart des chefs.

En net progrès les annulations se sont cantonnées à 6 sur 36 marches programmées.

La semaine au Val Meira a compté 16 participants, celle dans les bisces 33.

Programme 2019

35 manifestations sont agendées pour 2019.

Vu le succès du séjour en Valais le long des bisces, Roland Golay a concocté la découverte ou redécouverte de nouveaux bisces, du 2 au 5 septembre.

Diplôme de chefs de courses

En 2019, les cours de chefs de courses auront lieu du 13 au 15 juin à Anzère (Chalet Wildhorn) et du 29 au 31 août à Eison/St-Martin (Val d'Hérens).

Le cours de formation continue ESA pour maintenir la validité de l'attestation (à suivre tous les 2 ans) aura lieu le samedi 5 octobre à Saignelégier et le samedi 9 novembre à Massongex.

RELATIONS PUBLIQUES

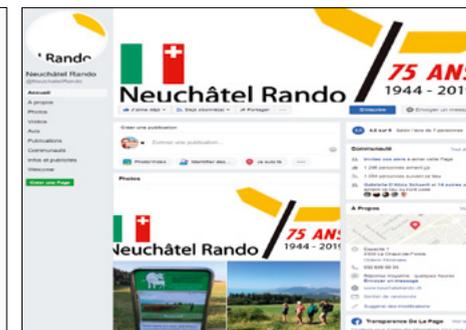
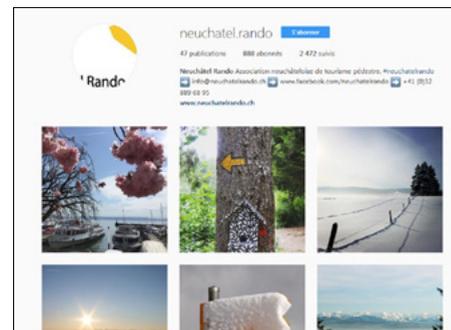
Durant l'année 2018, Neuchâtel Rando était présent, avec ses clips vidéo pendant quelques semaines sur Canal Alpha.

Le matériel de promotion de l'association rencontre toujours un fort succès. Il est à disposition de tous pour relayer l'information et en faire la promotion. Il s'agit :

- du dépliant «Sur le bon chemin», qui présente au public les missions de Suisse Rando et de Neuchâtel Rando.
- de la brochure «Sentiers pédestres» destinée à faire connaître les plus belles randonnées de notre canton.
- de la carte d'adhésion et du programme des courses.

Pour préparer 2019, année de la randonnée, Neuchâtel Rando a réalisé une séance photos dans différents lieux du canton, afin d'avoir de nouveau matériel de promotion.

Neuchâtel Rando est toujours présent sur les réseaux sociaux, par sa page Facebook (www.facebook.com/neuchatelrando), ainsi que sur Instagram (www.instagram.com/neuchatel.rando) et son site internet (www.neuchatelrando.ch) est mis à jour en permanence.





FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET DE NEUCHÂTEL RANDO EN 2018

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, le site a été visité 24'986 fois, par 18'332 visiteurs. Le nombre de pages vues se monte à 82'928, ce qui représente 3,32 pages par visite. Le temps moyen passé sur le site est de 2,14 minutes.

TOP 5 DES PROVENANCES DES VISITEURS:

Suisse	15'480
France	1'853
Allemagne	360
Etats-Unis	154
Royaume-Uni	86

NOMBRE DE VISITES PAR MOIS :

Janvier	1'156	Juillet	4'031 <i>maximum</i>
Février	1'199	Août	3'194
Mars	1'077 <i>minimum</i>	Septembre	2'565
Avril	2'421	Octobre	2'337
Mai	2'447	Novembre	1'326
Juin	2'110	Décembre	1'083

STATISTIQUES MEMBRES

A la fin de l'année 2018, Neuchâtel Rando comptait 1'494 membres.

En 2018, le secrétariat a traité :

- 43 changements d'adresse
- 102 adhésions
- 147 radiations, démissions et décès

COMPOSITION DU COMITÉ

Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds	président et responsable internet
Roland Golay , Cortaillod	vice-président
Léonard Farron , Neuchâtel	responsable réseau
Richard Cazes , Neuchâtel	coordinateur des courses
Vincent Matthey , La Chaux-de-Fonds	secrétaire, Tourisme neuchâtelois
HORS COMITE	
Monique Trotter Devaux , La Chaux-de-Fonds	secrétariat, Tourisme neuchâtelois
Sylvie Baillod , Neuchâtel	comptabilité, Tourisme neuchâtelois

COMMISSION TECHNIQUE

Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds	président
Roland Golay , Cortaillod	vice-président
Jean-Maurice Ducommun , St-Blaise	responsable balisage
Léonard Farron , Neuchâtel	responsable réseau
Jean Schenk , La Chaux-de-Fonds	responsable matériel

COMMISSION DE COORDINATION DES COURSES

Francis Botteron , Corcelles/Concise
Richard Cazes , Neuchâtel
Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds
Pierrette Jenni , Neuchâtel
Jean-Paul Ruedin , Cressier



COMPTES 2018

RECETTES EN CHF

	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018	Comptes au 31.12.2017
Cotisations des membres	47'000.00	44'565.05	47'287.95
Cotisations membres individuels	37'000.00	33'630.00	37'314.00
Cotisations membres collectifs		1'375.00	
Cotisations communes	10'000.00	9'560.05	9'973.95
Cotisations des associations	68'000.00	68'313.30	55'965.70
Participation au résultat Suisse Rando	68'000.00	68'313.30	55'965.70
Subventions publiques	59'000.00	59'000.00	59'000.00
Contribution Etat de Neuchâtel	59'000.00	59'000.00	59'000.00
Produit des ventes	1'600.00	1'135.70	1'800.95
Ventes cartes 1:25'000	1'500.00	920.70	1'785.95
Ventes merchandising	100.00	215.00	15.00
Produit d'exploitation	14'000.00	8'416.30	9'404.39
Prestations techniques	14'000.00	8'416.30	9'404.39
Produits randonnées	56'000.00	63'094.10	56'479.40
Programme des courses (Loterie romande, BCN)	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Courses accompagnées	45'000.00	49'316.10	45'157.40
Abonnements Magazine Randonner.ch	8'000.00	8'208.00	8'322.00
Recettes Torrée / Assemblée générale		2'570.00	
Produits des sponsors	500.00	500.00	0.00
Brochure Sentiers pédestres	500.00	500.00	-
Produits financiers	3'000.00	2'933.50	10'361.69
Intérêts	3'000.00	2'933.50	2'951.60
Plus-value s/titres	-		7'410.09
Dissolutions provisions	55'000.00	36'000.00	
Dissolutions	55'000.00	36'000.00	
Total	304'100.00	283'957.95	240'300.08





DÉPENSES EN CHF

	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018	Comptes au 31.12.2017
Dépenses de l'infrastructure	124'500.00	116'885.05	111'086.15
Secteur technique	16'000.00	1'897.75	3'178.95
Responsables techniques	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Travaux (frais de baliseurs)	37'000.00	37'294.70	34'877.45
Matériel de balisage	42'000.00	40'369.95	40'462.90
Frais cours baliseurs	500.00		-11.70
Frais de déplacement commis.technique	2'000.00	1'715.10	1'521.45
Frais de véhicule	15'000.00	7'919.95	9'057.10
Assurance véhicule		1'820.45	
Essence véhicule		1'655.05	
Loyer et frais garage		6'000.00	
Frais de séance technique		2'212.10	
Prov. Fonds Véhicule		4'000.00	5'000.00
Prov. Fonds amélioration réseau			5'000.00
Dépenses de fonctionnement	49'500.00	48'885.61	47'281.60
Taxes CCP et frais bancaires	1'500.00	1'368.90	1'424.10
Contribution à TNE pour travaux adm.t	19'000.00	19'000.00	19'000.00
Révision des comptes	4'000.00	2'714.05	2'721.60
Matériel administratif (impression et affran.)	8'000.00	5'613.40	6'433.75
Assurances	2'000.00	468.10	2'170.15
Frais de Comité	9'000.00	1'750.60	8'788.40
Frais d'assemblée générale		3'295.50	
Frais de présidence		5'052.20	
Frais généraux	6'000.00	3'877.20	6'743.60
Moins-value s/titres		5'745.66	
Dépenses de relation publique	60'400.00	56'028.95	21'415.60
Promotion	10'000.00		1'260.90
Brochure Sentiers pédestres	40'000.00	36'388.30	972.00
Défraiements bénévoles	1'000.00	1'070.00	150.00
Réseaux sociaux		50.90	
Site internet	2'000.00	1'520.90	1'643.20
Productions visuelles		9'711.65	
Cotisation à Suisse Rando	2'400.00	2'000.00	2'389.50
Cotisations diverses		200.00	

DÉPENSES EN CHF

	Budget 2018	Comptes au 31.12.2018	Comptes au 31.12.2017
Cadeaux/remerciements		87.20	
Prov. Promotion			5'000.00
Prov. 75 ^e anniversaire	5'000.00	5'000.00	10'000.00
Dépenses randonnées	69'000.00	61'787.95	60'137.40
Charges courses accompagnées	50'000.00	40'547.45	45'981.70
Gestion des courses accompagnées		2'455.20	
Programme des courses accompagnées	7'000.00	6'426.00	7'110.70
Formation chefs de courses	2'500.00	160.00	
Dépenses torrée		951.45	
Prestation de tiers		2'500.00	
Achat merchandising	2'000.00	2'067.85	
Achat Abonnements Magazine Randonner.ch	7'500.00	6'680.00	7'045.00
Total	303'400.00	283'587.56	239'920.75

RÉSULTATS

Total des recettes:	304'100.00	283'957.95	240'300.08
Total des dépenses:	303'400.00	283'587.56	239'920.75
Produit extraordinaire	-	-	-
Excédent de dépenses / recettes	700.00	370.39	379.33



BILAN AU 31.12.2018 EN CHF

	Actif	Passif	2017
Compte de chèques postaux	26'713.83		53'697.27
Compte CCP courses accompagnées	9'616.40		9'963.05
Compte CCP « Favre »	13'382.90		10'438.55
Banque Cantonale Neuchâteloise	25'379.77		34'555.22
BCN, compte AUD	7.43		8.15
BCN, compte EUR	14'614.25		17.15
BCN, compte CAD	0.00		
BCN, compte épargne	29'297.95		7'404.45
Impôt anticipé à récupérer	2'034.80		1'350.70
Véhicule	1.00		1.00
Titres	140'683.94		181'027.34
Actifs transitoires	500.00		500.00
Stock cartes au 1:25'000	-		-
Collectif débiteurs	50.00		
Capital	141'352.12	140'981.73	
Fonds Madeleine Jeanrenaud	10'000.00		10'000.00
Fonds pour achat de véhicule	20'000.00		16'000.00
Fonds promotion	10'500.00		46'500.00
Fonds des courses accompagnées	15'030.00		15'030.00
Fonds technique	27'000.00		27'000.00
Passifs transitoires	12'952.00		20'842.00
Provision travaux futurs balisage	8'842.05		8'842.05
Provision Voie révolutionnaire	1'606.10		1'606.10
Provision 75 ^e anniversaire	15'000.00		10'000.00
Compte d'attente			2'161.00
Collectif fournisseurs			-
	262'282.27	262'282.27	298'962.88
<u>Compte Capital</u>			
Solde au 1.1.2018		140'981.73	
Résultats 2018		370.39	
Compte capital au 31.12.2018		141'352.12	

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

1

Fiduciaire Muller Christe & Associés
 T +41 (0)32 722 19 19
 F +41 (0)32 722 19 20
 info@fidmc.ch
 www.fidmc.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de l'association Neuchâtel Rando, à La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'association Neuchâtel Rando à La Chaux-de-Fonds, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Neuchâtel, le 17 avril 2019
SCH/sco


 Daniele Raffaele
expert-réviseur agréé


 Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé (réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
 NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3 | Rue de la Plaine 9-11 | Rue Daniel-Jeanrichard 28 | Rue de l'Université 4
 2000 Neuchâtel | 1400 Yverdon-les-Bains | 2300 La Chaux-de-Fonds | 1205 Genève

  **SFV1000.ch**



BUDGET 2019

RECETTES EN CHF

	Budget 2019
Cotisations des membres	43'800.00
Cotisations membres individuels	33'000.00
Cotisations membres collectifs	1'300.00
Cotisations communes	9'500.00
Cotisations des associations	68'000.00
Participation au résultat Suisse Rando	68'000.00
Subventions publiques	59'000.00
Contribution Etat de Neuchâtel	59'000.00
Produit des ventes	1'400.00
Ventes cartes 1:25'000	800.00
Ventes merchandising	600.00
Produit des sponsors	500.00
Sponsoring / Annonces	500.00
Produit d'exploitation	2'000.00
Prestations techniques	2'000.00
Produits randonnées	58'500.00
Recettes courses accompagnées	45'000.00
Programme des courses (Loterie romande, BCN)	3'000.00
Recettes torré et assemblée générale	2'500.00
Abonnements Magazine Randonner.ch	8'000.00
Produits financiers	3'000.00
Intérêts	3'000.00
Plus-value s/titres	-
Dissolution Fonds	20'000.00
Dissolution Fonds 75° anniversaire	15'000.00
Dissolution Fonds technique	5'000.00
Total	256'200.00

DÉPENSES EN CHF

Dépenses de l'infrastructure	115'500.00
Secteur technique	4'000.00
Chef technique	12'000.00
Travaux (frais de baliseurs)	37'000.00
Matériel de balisage	42'000.00
Provision achat nouveau Véhicule	
Frais de déplacement chef technique	2'000.00
Frais de véhicule	16'000.00
Frais séance technique	2'000.00
Frais cours baliseurs	500.00
Secteur administratif	43'000.00
Taxes CCP et frais bancaires	1'500.00
Révision des comptes	4'000.00
Secrétariat.	19'000.00
Frais de présidence	5'000.00
Matériel administratif	6'000.00
Assurances	500.00
Frais de Comité	2'000.00
Frais assemblée générale	3'000.00
Frais généraux	2'000.00
Dépenses de relation publique	33'600.00
Promotion	20'000.00
Défraiements bénévoles	1'000.00
Site internet	5'000.00
Brochure Sentiers pédestres	
Productions visuelles	5'000.00
Réseaux sociaux	200.00
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00
Cotisations diverses	200.00
Achat merchandising	
Cadeaux/remerciements	200.00
Prov. 75° anniversaire	
Secteur randonnées	64'000.00
Charges courses accompagnées	42'000.00



DÉPENSES EN CHF

Programme des courses accompagnées	6'500.00	
Formation chefs de courses	2'000.00	
Gestion des courses accompagnées	3'000.00	
Achat Abonnements Magazine Randonner.ch	7'000.00	
Dépense torrée	1'000.00	
Prestation tiers	2'500.00	
Total	256'100.00	
Total des recettes:		256'200.00
Total des dépenses:		256'100.00
Excédent de recettes		100.00



NEUCHÂTEL RANDO

Procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 28 avril 2018, à 10 h 00 aux Mines d'Asphalte, Travers

- Président** : M. Henri Cosandey, président
Présents : 81 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal
Excusés : 48 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2017
2. Rapport du président
3. Rapport du chef technique
4. Rapport du secrétariat
5. Rapport du coordinateur des courses
6. Présentation des comptes 2017
 - rapport des vérificateurs
 - approbation des comptes
7. Budget 2018 – approbations
8. Démissions et élections
9. Divers

Henri Cosandey souhaite la bienvenue à tous et salue plus particulièrement, M. Pierre Renaud, commune de La Sagne, Mme et M. Baumgartner, représentants Jura Rando, Mme et M. Furer représentant de Fribourg Rando, ainsi que Mmes Séverine Perrinjaquet et Mélanie Donzé, de la fiduciaire Muller, Christe & associés.

Notre président d'honneur Edgar Renaud est présent.

Parmi les personnes excusées, figurent M. Laurent Favre, conseiller d'Etat, M. Werner Luginbuhl, président de Suisse Rando, Michael Roschi, directeur de Suisse Rando. Michel Kohler, président d'honneur s'est excusé tout en transmettant ses salutations à tous. On déplore également l'absence de Jean Schenk, de la Commission technique et de Vincent Matthey, secrétaire.

Henri Cosandey remercie la commune de Val-de-Travers qui offre l'apéritif avant le repas, ceci bien qu'elle ne puisse être présente.

L'Assemblée générale est officiellement ouverte.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 avril 2017

Le procès-verbal figure dans le rapport mis à la disposition des membres présents. Il est adopté avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

Le territoire du canton de Neuchâtel présente une grande diversité de paysages comme les vignobles bordant les lacs de Neuchâtel et de Bienne, le Val-de-Travers avec les Gorges de l'Areuse et de la Poëtta Raisse, le Creux du Van et la Robella, les étendues agricoles du Val-de-Ruz, les pâturages le long des Crêtes du Jura, les collines boisées de la Vallée de La Brévine ou les Côtes du Doubs. Toutes ces contrées présentent une multitude de possibilités de randonnée à pied, à vélo ou en VTT.

Entre elles, elles sont reliées par des sentiers, des chemins et des routes praticables pour les différentes activités sportives.

Tous ces randonneurs souhaitent pouvoir profiter aisément de leur activité préférée sur l'itinéraire choisi et cela surtout dans un esprit de cohabitation et dans le respect de la nature. Toutefois, cela n'est pas toujours la vision de tous les protagonistes et cela amène à devoir gérer des conflits, non seulement entre randonneurs, mais aussi avec les propriétaires, qu'ils soient agricoles ou privés.

Dans certains cas, ceux-ci nous font part de leur agacement que les pâtures ne soient plus respectées et que les déchets encombrant les prés et les places de pique-nique. En conséquence, ils ne souhaitent plus de sentiers à proximité de leur habitation. Cela nous oblige, certaines fois, à modifier des itinéraires avec, comme désagrément, l'allongement du temps de marche dû à un détour par rapport au trajet initial, par exemple à La Jailletha.

Dans un autre domaine, nous cherchons à sensibiliser les randonneurs à une problématique, de plus en plus présente dans les pâtures: les vaches mères. En collaboration avec la Chambre Neuchâteloise d'Agriculture et de Viticulture (CNAV), nous essayons, au travers des médias, d'informer la population sur le comportement à adopter en présence de troupeaux.

Afin de mieux sensibiliser certains passants au respect de nos belles campagnes et au fait de ne point les enlaidir en abandonnant leurs déchets, nous soutenons l'action des paysans "Bonne balade et merci de respecter la campagne", en faisant installer prochainement, par nos baliseurs, 80 affiches aux endroits appropriés, le long de nos itinéraires pédestres.

Suivre les sentiers balisés est aujourd'hui très apprécié des promeneurs et des randonneurs. Toutefois, connaître le principe du balisage et reconnaître la différence entre les catégories de chemins, jaune ou de montagne en blanc-rouge-blanc, n'est pas connu de tous. Lors de la manifestation "La Forêt neuchâteloise en fête", lors de Fête la Terre, l'été dernier à Cernier, nous avons tenu un stand explicatif qui présentait les trois types d'indicateurs de balisage.

La rédaction du magazine randonner.ch a sélectionné des itinéraires pédestres dans le Jura: le corridor aux Loups et Solmont, ainsi que les Marais-Rouges.

Pour terminer, le président exprime sa profonde reconnaissance et ses remerciements sincères qui vont particulièrement à tous ceux qui œuvrent sur les sentiers balisés, qui emmènent les randonneurs sur des sentiers à découvrir, ou déjà connus, mais aussi au secrétariat assuré par Tourisme neuchâtelois, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui participent activement ou soutiennent notre association.

Henri Cosandey conclut avec sa devise: "Se ressourcer, c'est randonner".

Henri Cosandey passe la parole à Léonard Farron, responsable du réseau.

3. Rapport du secteur technique

Léonard Farron demande que l'assistance ait une pensée émue pour François Rolland, responsable du secteur 7 (Les Verrières), récemment décédé.

Il soumet à notre réflexion une phrase de Christian Verrier :

"L'espace ne s'appréhende bien qu'à la mesure du pas humain, c'est là sa vraie dimension, incarnée, réelle. Le compteur kilométrique des autos est supercherie, il ne rend pas compte de l'espace; par le mépris qu'il lui porte, il se montre impuissant à en dire quoi que ce soit".

Et nous appelle à méditer sur le tableau d'Aimé Barraud : Sur les hauts de Corcelles avec comme but, le Creux du Van où il n'a pas croisé de lynx, mais des racines évoquant une pieuvre.

Il a retrouvé un document intéressant de 1947, présentant le réseau pédestre.

En regardant vers le passé, on appréhende mieux l'avenir : un document des années 50 à 60 rappelle qu'à l'époque, il n'y avait pas d'ordinateur et que le travail des planificateurs se faisait sur le papier.

L'évolution du réseau a passé, de 2014 à 2018, de 1'082 km de sentiers à 1'076 et de 369 km de sentiers revêtus en dur à 364 km.

L'organigramme de la Commission technique montre la bonne complémentarité des responsables, soutenus par une équipe de baliseurs compétents, enthousiastes et disposant d'un matériel technique à la pointe.

On doit malheureusement déplorer quelques incivilités sur nos panneaux, vite oubliées par des travaux motivants: la diminution de la part de segments pédestres coïncidant avec des routes, par exemple entre Brot-Dessus et le Haut de la Côte ou à Cortaillod. Un cheminement "doublon" a été supprimé vers le château de Môtiers.

Ce sont trois exemples qui illustrent le vrai métier de baliseur.

Le chef du réseau rend hommage au travail inlassable des sociétés (Sentiers du Doubs, Gorges de l'Areuse et Gorges de la Poëtta Raisse qui interviennent afin que les dégâts au sentier soient réparés afin qu'ils soient rouverts le plus rapidement possible. Sans leur intervention, les itinéraires pédestres deviendraient des itinéraires de montagne. Ils sont assistés dans ce travail par les communes, par exemple, celle de Val-de-Travers est intervenue sur le sentier des quatorze contours.

Neuchâtel Rando a été consulté par l'État de Neuchâtel, par exemple pour donner son avis sur le nouveau Plan directeur cantonal. D'autre part, il a été invité à apporter des solutions dans le cadre du plan d'aménagement cantonal (PAC) du haut plateau du Creux du Van qui souffre de sur fréquentation.

Neuchâtel Rando apporte également son aide aux initiateurs de projets, telle l'Association de la basse-Areuse dont le but est de créer un cheminement qui prolonge le sentier des gorges de l'Areuse jusqu'à son embouchure dans le lac de Neuchâtel.

Les concepteurs des chemins des sept abeilles, dont le prospectus est à disposition ont fait aussi appel à Neuchâtel Rando pour obtenir des conseils sur le balisage de ces itinéraires didactiques et touristiques qui consistent en sept boucles autour de La Chaux-de-Fonds.

Léonard Farron a participé à une excursion technique organisée par Suisse Rando: le thème 2017 portait sur la cohabitation en bonne intelligence entre les randonneurs à pied et les vétérinaires.

Dans le canton de Neuchâtel, ce problème se présente avec une grande acuité sur les sentiers. Sur les chemins, plus larges, il n'y a pas de soucis de cohabitation.

Diagnostic du réseau pédestre : les analyses des cinq premiers districts ont été rendues au Service de l'aménagement du territoire (SAT), le dernier, La Chaux-de-Fonds est en cours. Il y aura une proposition d'itinéraire pédestre derrière le Mont d'Amin.

Les projets sont présentés sur le Géoportail du canton (Système d'information du territoire neuchâtelois - SITN).

L'autre problème important de cohabitation est celle avec les bovins et particulièrement les vaches allaitantes. Neuchâtel Rando doit trouver les meilleures solutions pour que les randonneurs ne se trouvent pas en présence des bovins. En 2017, il y a eu deux mésaventures au Creux du Van.

La coordination franco-suisse vise à mieux relier la France et la Suisse par des itinéraires transfrontaliers, entre Le Locle et Villers-le-Lac ou le long de la vallée du Doubs, par l'intermédiaire de l'Union de la randonnée verte.

Le produit de ce travail se concrétise par des cartes réalisées par Henri Cosandey, avec les itinéraires pédestres préconisés sur le site du SITN.

Perspectives 2018: des améliorations ou finalisations sont prévues à Fenin, Rochefort, Travers, Buttes, au bas des Loges et, la toute dernière, tant attendue, entre Saint-Blaise et Marin, dans le secteur de la Musinière: le passage des piétons le long du lac.

Henri Cosandey remercie Léonard Farron pour ce précieux rapport et la collaboration efficace au sein de la Commission technique.

Léonard Farron est chaleureusement applaudi.

4. Rapport du secrétariat

Vincent Matthey étant excusé, c'est le président qui transmet le rapport du secrétariat.

Comme chaque année, l'activité du secrétariat de l'association durant l'année 2017 s'est déployée dans de nombreux secteurs : en voici les principaux éléments :

- Prises de procès-verbal lors d'une dizaine de comités par année et de l'assemblée générale par Monique Trottet Devaux
- Gestion du courrier tout au long de l'année.
- Gestion des membres : avec l'envoi de l'appel de cotisation - et en 2017, il y en a eu deux, puisque l'envoi des cotisations 2018 a déjà eu lieu en décembre, avec le programme des randonnées accompagnées, calqué sur l'année calendaire, de l'invitation à l'assemblée générale, des abonnements au magazine Randonner.ch et des rappels en fin d'année.

À la fin de l'année 2017, Neuchâtel Rando comptait 1'539 membres.

En 2017 le secrétariat a traité 62 changements d'adresse, 87 adhésions, 69 démissions et décès.

Le travail du secrétariat consiste aussi dans la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes.

Qu'il s'agisse de promotion, de marketing ou de divers projets, le secrétariat apporte son soutien au comité pour la réalisation de ceux-ci.

Henri Cosandey, relève, en comparaison avec les autres associations suisses, que nous sommes les rares à disposer d'une organisation professionnelle, ce qui permet ainsi de gérer l'association de façon idéale.

Vincent Matthey, dans son rapport, remercie tout le personnel de Tourisme neuchâtelois qui a pris une part active à l'administration de Neuchâtel Rando, plus particulièrement Mmes Monique Trottet Devaux, pour le secrétariat et Sylvie Bailod pour la comptabilité.

Pour rappel, les supports de promotion de Neuchâtel sont nombreux :

La nouvelle brochure « Sentiers pédestres », 3^e édition passant de 13 à 22 propositions, tirée à 120'000 exemplaires et disponible dans les offices du tourisme, au secrétariat, sur le site internet et dans certains établissements publics.

Le dépliant "Sur le bon chemin" qui explique comment sont balisés les sentiers pédestres et donne des informations utiles pour partir en randonnée.

Les cartes d'adhésion, disponibles au secrétariat.

Le carnet des randonnées accompagnées, disponible au secrétariat et sur le site internet.

Le site internet est un outil important pour la communication et la baisse de sa fréquentation par rapport à 2016 peut s'expliquer par l'absence d'informations et d'actions marketing.

Neuchâtel Rando dispose aussi des moyens de communication modernes que sont Facebook et Instagram.

5. Rapport du coordinateur des courses accompagnées

Richard Cazes transmet son rapport annuel:

RANDONNEES 2017

L'adage "les années se suivent mais ne se ressemblent pas" ne peut pas qualifier les deux dernières. En effet, sur 29 randonnées prévues (les 6 en raquettes ont été reportées dans le fascicule 2018) 10 ont été annulées comme en 2016. Les samedis et dimanches ont presque toujours été arrosés.

La participation moyenne a été de 24 personnes, ce qui est une très bonne moyenne. 34 marcheurs se sont rendus en Valais pour arpenter de nouveaux bisces et 13 seulement se sont annoncés pour la semaine à Flims.

PROGRAMME 2018

38 manifestations (comprenant l'Assemblée générale et la torrée) sont agendées pour 2018.

Cette année la semaine du 9 au 16 juin amènera les participants en Italie. Il donne la parole à Jean-Paul Ruedin pour plus de détails. Après les informations sur la course, il informe qu'à l'avenir, il renonce à l'organisation de semaines entières et reviendra avec des propositions à la journée.

Vu le succès du séjour en Valais le long des bisces, Roland Golay a concocté la découverte ou redécouverte de nouveaux bisces, du 3 au 6 septembre. Il y a déjà 35 participants (nombre limité par la capacité du car) et 9 personnes en liste d'attente. Il peut faire une 2^e semaine du 17 au 20 septembre s'il y a à nouveau un groupe de 35.

Richard Cazes demande des applaudissements afin de remercier et d'encourager les organisateurs compétents de randonnées 2018 et 2019.

Si des membres souhaitent également organiser une marche ou fonctionner comme adjoint, ils peuvent s'approcher du coordinateur des courses.

DIPLOME DE CHEFS DE COURSES

En 2018, les cours de chefs de courses auront lieu du 14 au 16 juin à Pinsec (Val d'Anniviers) et du 23 au 25 août à Eison/St-Martin (Val d'Hérens). Le dernier délai d'inscription est fixé au 1er mai extensible. Richard Cazes rappelle que les inscriptions se font impérativement auprès de lui.

Le cours de formation continue ESA destiné à maintenir la validité de l'attestation, est à suivre tous les 2 ans. Cette année, il aura lieu le samedi 6 octobre à Chablais. Les intéressés peuvent s'adresser au coordinateur à l'issue de l'assemblée.

Nouveauté : Valrando organise maintenant un cours pour "chefs de randonnées en raquettes". Il aura lieu en janvier et en mai 2019.

En conclusion, Richard Cazes espère que l'été permettra de tenir le programme établi à la satisfaction de tous les participants et des chefs et adjoints qui voient ainsi leurs efforts récompensés.

Pour terminer, il tient à remercier Pierrette Jenni pour sa précieuse aide à l'établissement du fascicule des courses.

6. Présentation des comptes 2017
a) rapport des vérificateurs de comptes
b) approbation des comptes 2017

Henri Cosandey informe que les comptes figurent dans le rapport aux pages 12 et 13 et le bilan à la page 14.

Le total des recettes se monte à Fr. 240'300.08

Les dépenses s'élèvent à Fr. 239'920.75

Le bénéfice se monte à Fr. 379.33

Voici les remarques concernant l'exercice 2017.

RECETTES

Sous prestations techniques, les prestations pour tiers ont été surévaluées, ce qui explique la grande différence par rapport au budget. Cependant, cela implique aussi que les charges pour ces prestations sont aussi plus basses.

DÉPENSES

Le poste promotion a été plus faible que prévu. Par contre, l'argent non dépensé a été mis dans une provision créée pour le 75^e anniversaire de Neuchâtel Rando qui sera fêté en 2019.

BILAN

Le compte d'attente correspond à un remboursement de frais dû par Suisse Rando au président et qui ont transité dans la comptabilité de Neuchâtel Rando.

Le véhicule a été amorti à Fr. 1.-.

Le capital au 31.12.2017 se monte à Fr. 140'981.73

Ces comptes ont été soumis à la fiduciaire que le président remercie pour l'excellente collaboration.

Virginie Perrinjaquet, de la Fiduciaire Müller Christe & Associés, représente l'organe de révision qui a contrôlé les comptes. Le rapport de vérification, qui figure en page 15 du rapport d'exercice, ne contient ni réserves, ni remarques. Elle en lit les paragraphes les plus importants.

Elle remercie Sylvie Baillod et Vincent Matthey pour leur précieuse collaboration durant la révision.

Henri Cosandey propose d'accepter les comptes par un lever de main. Ce qui est fait à l'unanimité

7. Budget 2018 - présentation et approbation

Le budget 2018 figure en pages 16 et 17 du rapport d'exercice.

Grâce à la campagne de dons organisée par Suisse Rando qui compte plus de 60'000 donateurs et dont une partie du résultat revient aux Associations cantonales de tourisme pédestre, le montant 2018 est annoncé à Fr. 69'000.-, soit Fr. 13'000 de plus.

Le budget présente la dissolution de deux fonds, Fr. 40'000 pour la promotion (brochure "Sentiers pédestres" et l'autre technique, Fr. 15'000.- pour les frais du véhicule.

Le budget présente un excédent de Fr. 700.-.

Le secteur marketing est plus élevé par rapport à 2017, en raison de la réédition de la brochure.

Henri Cosandey demande l'approbation du budget ce qui est fait par un lever de main, à l'unanimité.

Le président remercie pour la confiance de l'Assemblée envers le comité.

8. Démissions et élections

Il n'y a pas d'élections au sein du comité. Comme elle doit avoir lieu tous les 3 ans, ce sera pour l'an prochain. Les membres du comité actuel continuent jusqu'en 2019 et ils sont applaudis.

Démissions

Parmi les baliseurs qui travaillent bénévolement, Willy Calame, du secteur 9 (Nord du Locle et l'Ouest des Côtes du Doubs), cesse son activité après 13 ans de bénévolat.

Yves Buhler du secteur 3, qui a exercé pendant 2 ans, doit renoncer, étant encore en activité professionnelle.

Ils sont vivement félicités par des applaudissements et reçoivent un coffret de vins.

9. Divers

M. François Baumgartner transmet les salutations de Jura Rando, dont le canton voisin dispose de 1'130 km de sentiers balisés, nombre équivalent à celui de Neuchâtel.

L'association jurassienne de randonnée pédestre, créée en 1982 est devenue Jura Rando en 2012 et compte 750 membres. Les cotisations se montent à Fr. 20.- pour les individuels et Fr. 30.- pour les couples.

Le comité compte 7 membres et la commission de randonnées 4. Le balisage fait l'objet d'une convention avec le canton du Jura financée à hauteur de Fr. 70'000.-. 44 randonnées ont été organisées en 2017 dont 40 ont eu lieu. 41 sont prévues cette année, dont une semaine à Loèche et un week-end dans les Gastlosen.

Henri Cosandey lève l'assemblée à 11h30.

Le président donne les informations sur l'organisation de la visite des mines à l'issue du repas.

Les membres sont conviés à l'apéritif.

NEUCHÂTEL RANDO
La rédactrice du procès-verbal :

Monique Trottet Devaux

La Chaux-de-Fonds, le 3 août 2018



Neuchâtel Rando
Espacité 1 | 2300 La Chaux-de-Fonds
T. 032 889 68 95 | F. 032 889 62 97
info@neuchatelrando.ch | www.neuchatelrando.ch
CCP 20-3563-0